



Agence de la
**Nouvelle-
Calédonie**

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'impact des émeutes sur les entreprises calédoniennes

60 % des entreprises répondantes estiment encore que le délai de retour à un niveau d'activité normale sera supérieur à 1 an

À partir du 13 mai 2024, la Nouvelle-Calédonie a été affectée par une situation insurrectionnelle inédite entraînant des destructions massives. L'indicateur du climat des affaires a ainsi reculé de 18 points au 2^e trimestre 2024 à 66,0 avant de se redresser progressivement les cinq trimestres suivants pour atteindre 91,8 au 3^e trimestre 2025.

Méthodologie de l'enquête

Chaque trimestre, l'IEOM réalise une enquête portant sur un échantillon stable d'entreprises de plus de 10 salariés représentatif du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie. Cette enquête permet de calculer l'indicateur du climat des affaires (ICA).

Dans le cadre de l'enquête des cinq derniers trimestres, des questions additionnelles spécifiques ont été soumises aux chefs d'entreprise de l'échantillon en vue d'apprécier l'impact des événements sur leur établissement. 80 % des entreprises composant l'échantillon de l'IEOM en Nouvelle-Calédonie ont répondu pour le 3^e trimestre 2025. Ces entreprises répondantes représentent 12 901 salariés (soit 22,9 % de l'emploi salarié privé au T1 2025). À l'image du tissu économique de la Nouvelle-Calédonie, la grande majorité des entreprises de l'échantillon est localisée dans le grand Nouméa.

Dans le cadre de cette note, les réponses formulées par les entreprises au 3^e trimestre 2025 seront comparées à celles des trimestres précédents afin de mesurer l'évolution de la situation et des perspectives des entreprises constituant l'échantillon de l'enquête de conjoncture.

Ces résultats ne sont pas pondérés par le nombre de salariés contrairement au calcul de l'ICA pour lequel les réponses sont pondérées par l'effectif et par le poids du secteur dans l'économie calédonienne.

Au 3^e trimestre 2025, 30 % des entreprises répondantes constatent encore un niveau d'activité inférieur à 50 % à leur niveau d'activité habituelle

30 % des entreprises répondantes constatent un niveau d'activité inférieur ou égal à 50 % de leur niveau d'activité habituel (contre 35 % au 2^e trimestre 2025).

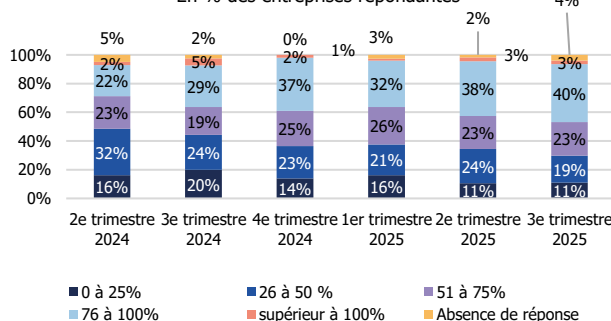
Elles sont le même nombre qu'au 2^e trimestre à constater un arrêt quasi-total de leur activité (11 %).

Le nombre d'entreprises ayant constaté un niveau d'activité relativement proche de celui d'avant crise (entre 76 et 100 % de leur niveau d'activité habituel) augmente très légèrement. Elles sont 40 % au 3^e trimestre 2025 contre 38 % au 2^e trimestre 2025.

Seulement 3 % des entreprises constatent une hausse de leur activité (stable par rapport au trimestre précédent).

Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 3^e trimestre 2025 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?

En % des entreprises répondantes



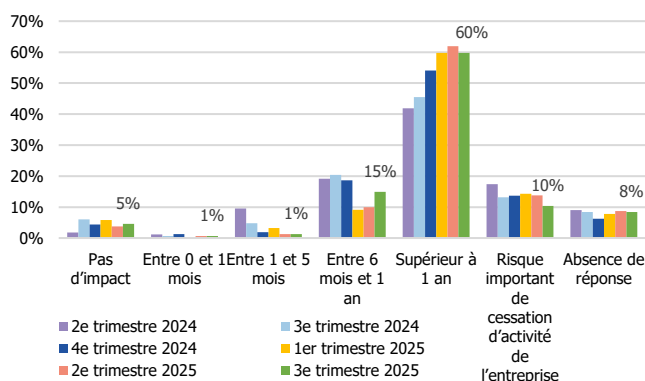
Source : Enquête IEOM. © IEOM

60 % des entreprises estiment encore que le délai de retour à un niveau d'activité normale sera supérieur à un an

S'agissant du délai anticipé de retour à la normale :

- **60 % des entreprises répondantes estiment ce délai supérieur à un an.** Ce chiffre est en très légère baisse par rapport au trimestre précédent (62 % au 2^e trimestre 2025) ;
- 15 % des entreprises déclarent que ce délai sera de 6 mois à un an (contre 10 % le trimestre précédent) ;
- 2 % des entreprises déclarent qu'il sera inférieur à 6 mois (stable par rapport au 2^e trimestre) ;
- **10 % des dirigeants répondants signalent un risque important de cessation d'activité de leur entreprise** (en légère baisse par rapport aux trimestres précédents).

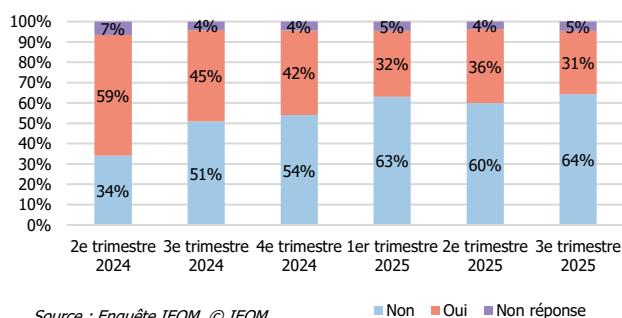
A quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes ? (En % du nombre d'entreprises)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

31 % des chefs d'entreprises interrogés craignent une défaillance de leur entreprise au cours des 12 prochains mois

Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?
En % des entreprises



Source : Enquête IEOM, © IEOM

Au 3^e trimestre 2025, la part des chefs d'entreprise déclarant craindre une défaillance au cours des 12 prochains mois recule légèrement par rapport au trimestre précédent (31 % contre 36 %).

Ce niveau demeure cependant nettement supérieur aux niveaux habituellement constatés dans le cadre de cette enquête. En moyenne sur l'année 2023, 18 % des entreprises déclaraient craindre une défaillance à horizon 12 mois. À titre de comparaison, au 1^{er} trimestre 2024

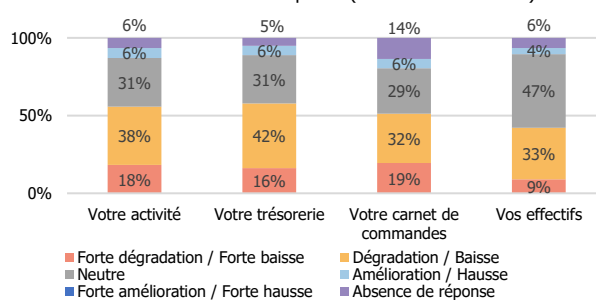
dans un contexte de grave crise du secteur minier et métallurgique (avant les émeutes de mai 2024), 28 % des chefs d'entreprises avaient déclaré craindre une défaillance au cours des 12 mois à venir.

Des perspectives encore dégradées

D'après l'enquête, les perspectives des entreprises pour l'année 2025 quant à leur activité, leur trésorerie, leur carnet de commandes et le niveau de leurs effectifs oscillent entre des perspectives dégradées et neutres (indiquant une légère amélioration par rapport au trimestre précédent).

- 56 % des entreprises répondantes indiquent que les événements survenus dégraderont leur activité pour l'année 2025 (contre 66 % au 2^e trimestre) ;
- 58 % des entreprises répondantes indiquent que leur trésorerie se dégradera (63 % au 2^e trimestre) ;
- 51 % anticipent une dégradation de leur carnet de commandes (61 % au 2^e trimestre) ;
- 42 % déclarent que leurs effectifs diminueront (48 % au 2^e trimestre), 47 % estiment qu'il sera stable.

Evolution anticipée de certains indicateurs en 2025
En % du nombre d'entreprises (au 3^e trimestre 2025)



Source : Enquête IEOM, © IEOM

Baisse continue du nombre d'entreprises déclarant que leur compagnie d'assurance n'a pas évalué le montant de prise en charge

A noter qu'au 3^e trimestre 2025 seulement 65 entreprises ont répondu à cette question (72 en moyenne depuis le 2^e trimestre 2024).

26 % des chefs d'entreprise répondants déclarent que les dégâts subis lors des émeutes de mai 2024 ne seront pas couverts par les garanties de leur assurance (contre 19 % au 3^e trimestre 2025).

La part des entreprises déclarant que leur assurance n'a pas encore évalué le montant de prise en charge est en baisse à 8 % ;

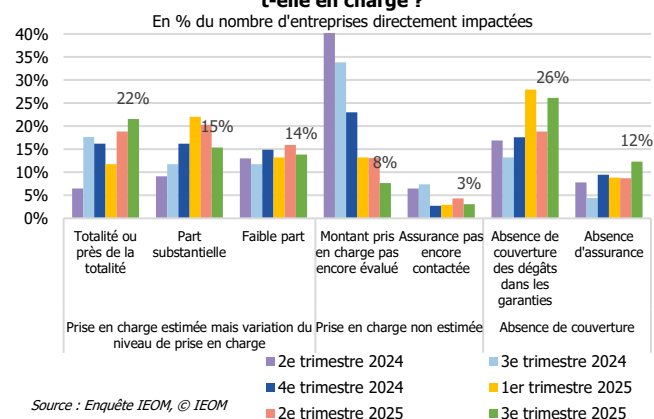
51 % des entreprises interrogées indiquent qu'elles pourront bénéficier d'un remboursement (en baisse par rapport au trimestre précédent).

Néanmoins, le niveau de couverture varie selon les entreprises interrogées :

- Il sera faible (moins de 50 %) pour 14 % d'entre elles (16 % au 2^e trimestre) ;
- Il est substantiel (entre 50 % et 75 %) pour 15 % d'entre elles (20 % au trimestre précédent) ;
- Il est total ou quasiment total (plus de 75 %) pour 22 % d'entre elles (19 % au 2^e trimestre).

Enfin, 12 % des entreprises déclarent ne pas être assurées (en hausse par rapport au trimestre précédent).

Si vous avez été directement impacté par des dégradations, quel niveau de couverture des sinistres ou de la perte d'exploitation votre assurance prendra-t-elle en charge ?



Des demandes d'accompagnement encore significatives

En réponse à la crise, plusieurs dispositifs de soutien d'urgence financés par l'État et les collectivités locales ont été mis en œuvre pour aider les entreprises impactées par les émeutes (différé d'échéance, reports de charges fiscales et sociales, chômage partiel ou encore soutien de trésorerie). Certains sont cependant depuis arrivés à échéance.

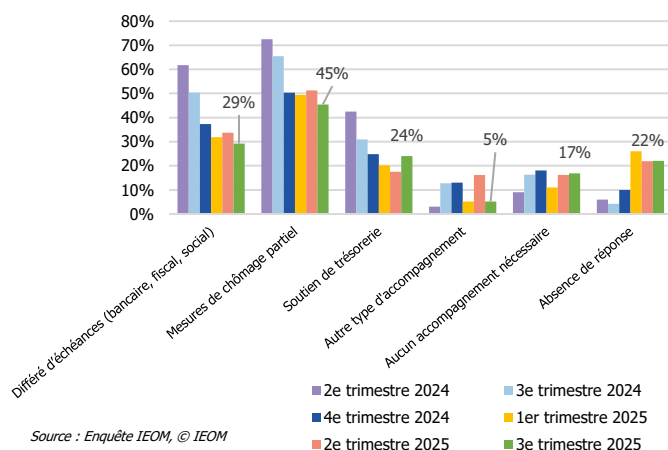
- 45 % des entreprises répondantes souhaiteraient bénéficier de mesures de chômage partiel (51 % au 2^e trimestre) ;

- 29 % des entreprises répondantes souhaitent obtenir des différés d'échéances sociales ou fiscales (34 % au trimestre précédent) ;
- 24 % souhaiteraient un soutien de trésorerie (18 % au trimestre précédent) ;
- 5 % indiquent vouloir un autre type d'accompagnement (16 % au 2^e trimestre) ;
- 17 % des entreprises répondantes estiment qu'aucun accompagnement ne leur sera nécessaire et qu'elles seront en mesure de surmonter seules cette situation (16 % au trimestre précédent).

Enfin, 22 % des entreprises n'ont pas répondu à cette question (stable par rapport au trimestre précédent).

Quel type d'accompagnement envisagez-vous de solliciter pour faire face à cette situation ?

En % du nombre d'entreprises, plusieurs réponses possibles



QUESTIONS SPÉCIFIQUES AU 3^e TRIMESTRE 2025

12) Si vous avez été directement impacté par des dégradations liées aux émeutes de mai 2024, quel niveau de couverture des sinistres ou de la perte d'exploitation votre assurance prendra-t-elle/a-t-elle pris en charge ?

- | | |
|---|---|
| ☐ La totalité ou près de la totalité (plus de 75 %) | ☐ Vous n'avez pas encore contacté votre assurance |
| ☐ Une part substantielle mais pas la totalité (entre 50 et 75 %) | ☐ Votre assurance n'a pas encore évalué le montant de prise en charge |
| ☐ Une faible part (moins de 50%) | ☐ Vous êtes assurés mais les garanties de votre assurance ne couvrent pas les dégâts |
| ☐ Vous n'êtes pas assurés | |

13) Avez-vous reconstruits les bâtiments et infrastructures qui ont été détruits ou endommagés lors des émeutes, ou envisagez vous de le faire ?

- | | |
|--|--|
| ☐ Oui, nous avons reconstruit intégralement | ☐ Oui, nous avons reconstruit en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Oui, nous comptons reconstruire intégralement | ☐ Oui, nous comptons reconstruire en partie (ou surface redimensionnée à la baisse) |
| ☐ Non | ☐ Incertain |

14) Quel type d'accompagnement avez-vous sollicité ou envisagez-vous de solliciter ?
(plusieurs réponses possibles)

- | | |
|---|--|
| ☐ Différé d'échéances (fiscal, social) | ☐ Mesures de chômage partiel |
| ☐ Soutien de trésorerie | ☐ Autre (à renseigner en commentaire) |
| ☐ Aucun accompagnement nécessaire (capacité de l'entreprise à surmonter seule cette situation par exemple) | |

15) Quel a été le niveau atteint par votre chiffre d'affaires au 3^e trimestre 2025 en pourcentage du niveau normal pour votre entreprise ?

(Par exemple, si votre entreprise réalise 20% de son chiffre d'activité habituel, renseigner : 20%)

16) A quel délai estimez-vous être en mesure de revenir à un niveau d'activité comparable à celui qui était le vôtre avant les émeutes de mai 2024 ?

- | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--|
| Pas d'impact | Entre 0 et 1 mois | Entre 1 et 5 mois | Entre 6 mois et 1 an | Supérieur à 1 an | Risque important de cessation d'activité de l'entreprise |
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

18) Pour votre entreprise, quelle évolution anticipez-vous en 2025 pour :

Votre activité :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Vos effectifs :	Forte baisse	Baisse	Neutre	Hausse	Forte hausse
Votre trésorerie :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration
Le niveau de votre carnet de commandes :	Forte dégradation	Dégradation	Neutre	Amélioration	Forte amélioration

19) Craignez-vous une défaillance de votre entreprise au cours des 12 prochains mois ?

- ☐ Oui
- ☐ Non